

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 mai 2021

Monsieur Yvan Gendron
Président-directeur général par intérim
Corporation d'urgences-santé
6700, rue Jarry Est, 4^e étage
Montréal (Québec) H1P 0A4

Monsieur,

En suivi de votre présentation d'un modèle transitoire du programme de soins avancés pour l'exercice 2021-2022, nous approuvons le développement du modèle à l'essai pour le déploiement des paramédics de soins avancés (PSA) en réponse primaire. Certaines recommandations sont écrites dans cette lettre et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) désire avoir ces éclaircissements avant la date de début du déploiement. Cependant, comme il existe une certaine urgence à commencer ce projet, nous vous accordons l'aval dès maintenant.

Cette autorisation de déploiement de PSA en réponse primaire est néanmoins assortie d'indicateurs que nous souhaiterions recevoir sur une base mensuelle :

- Indicateurs de non-pertinence de déploiement PSA ;
- Indicateurs de temps réponse PSA ;
- Indicateurs de durée d'intervention PSA ;
- Indicateur du taux d'accompagnement PSA vers les centres hospitaliers ;
- Indicateur de temps supplémentaire PSA et complétion des horaires par PSP-A

... 2

Dans la perspective que votre organisation nous soumette un rehaussement de ce projet impliquant une demande budgétaire, nous vous prions de nous fournir les éléments suivants :

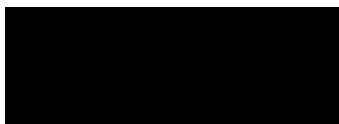
| Exercice | Demande |
|-----------------|--|
| 2020-2021 | Coûts différentiels réels (1 avril 2020 au 31 mars 2021) |
| 2021-2022 | Besoins en investissements, s'il y a lieu, pour le rehaussement du déploiement |
| 2021-2022 | Quelle est la plus-value de l'incorporation d'un centre de formation à même le programme PSA ; |
| 2021-2022 | Échelles salariales PSA et PSP-A ; |
| 2021-2022 | La gestion des médicaments représente l'imputation de ce poste en fonction des appels PSA |
| 2021-2022 | Impact de l'augmentation du nombre de PSA sur la subvention de l'Université de Montréal ; |
| 2022-2026 | Plan d'évolution des coûts et des besoins en investissements ; |
| 2022-2026 | Plan d'évolution du nombre de PSA ; |

Après analyse de la demande initiale, le MSSS s'engage à financer un montant de 5,5 M\$ pour l'année 2021-2022 pour le programme de soins avancés. Le financement récurrent actuel étant de 4,5 M\$ (1,2 M\$ + 3,3 M\$), un ajout net de 1 M\$ sera fait.

Comme mentionné à plusieurs reprises, le financement pérenne de ce programme devra être soumis au Secrétariat du Conseil du trésor. Les orientations ministérielles sur les besoins populationnels en termes de couverture des soins avancés doivent également être élaborées avec votre partenariat.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la sous-ministre adjointe, Lucie Opatrny, M.D., M.Sc., MHCM



Élyse Berger-Pelletier
Directrice générale adjointe

c. c. M. Daniel Jacques, Corporation d'urgences-santé
Mme Lucie Ménard, Corporation d'urgences-santé
Mme Dominique Savoie, MSSS

N/Réf. : 21-AU-00712